

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Afrijet ne va plus desservir Sao Tomé

LES conditions de sûreté et de sécurité sur la plateforme de São Tomé, ainsi qu'un climat aéroportuaire hostile sont à l'origine de cette décision.

MSM
Libreville/Gabon

A PRÈS 6 ans d'opérations, la compagnie aérienne Afrijet vient d'annoncer la suspension de tous ses vols en direction de Sao Tomé.

Selon les explications du 1er transporteur sous-régional, les conditions de sûreté et de sécurité sur la plateforme de São Tomé, ainsi qu'un climat aéroportuaire hostile sont à l'origine de cette décision. La ligne São Tomé / Libreville est donc retirée de son programme de vols de la



Photo: Abel Eyeche/L'Union

Un avion ATR 72-500 de la Compagnie Afrijet.

saison IATA été 2022. En dépit de plusieurs incidents intervenus depuis 2019 sur la plateforme de São Tomé et d'un climat des affaires se dégradant, Afrijet avait choisi de poursuivre ses opérations au service de sa clientèle, en étant même l'une des 3 dernières compagnies étrangères à continuer de desservir São Tomé avec régularité et fiabilité. " Au-

jour d'hui, les récents événements et déclarations calomnieuses tenues à l'encontre de la compagnie gabonaise par les responsables de l'ENASA nous laissent penser que nous ne pouvons plus effectuer sereinement cette mission. La sécurité de nos passagers et de nos collaborateurs étant la priorité absolue d'Afrijet, nous considérons ne plus être en mesure d'assurer notre mission dans les conditions optimales au départ de São Tomé. Afrijet remercie le peuple santoméen pour sa confiance et lui adresse ses remerciements pour ses six années de fidélité", indique la compagnie gabonaise.

Le clin d'œil de *lybek*



CPPF: le budget 2022 en hausse de 6 %

Innocent M'BADOUA
Libreville/Gabon

Hier s'est tenu le conseil d'administration de la Caisse des pensions et des prestations familiales des agents de l'État (CPPF). Les points saillants à l'ordre du jour étaient l'examen du rapport d'activité 2021, la présentation des conclusions de l'étude actuarielle des régimes de retraite et l'examen du budget 2022, budget déterminant pour la montée en puissance des activités de la CPPF. Sur le premier point, l'assemblée générale de la CPPF a approuvé le plan d'actions 2021 de la Caisse, lequel a connu un taux d'exécution de 59 %, en dépit du contexte de la pandémie à Covid 19. S'agissant de l'étude actuarielle, le conseil a adopté les principales conclusions pour la réforme du régime de retraite. Celles-ci ont trait au taux de cotisation des agents publics qui passerait de 6 % à

7 % (en dessous de la moyenne des pays africains qui est de 8 %), le taux de la contribution de l'Etat-employeur, qui passe de 15 à 18 % et le taux de rémunération de l'annuité, qui passe de 2 à 1,8 %. L'âge de mise à la retraite qui passe de 60 à 62 ans. Ces paramètres du " bouquet équilibré " permettraient aux pouvoirs publics de continuer à assurer le service des pensions pour les cinquante prochaines années. À noter que le cabinet a produit une étude de préféabilité sur la retraite complémentaire par capitalisation. Enfin, au sujet du budget 2022, si Charlene Saphu Koumba, vice-président du conseil d'administration qui répondait aux questions de la presse n'a pas déclaré le montant, un communiqué de presse affirme qu'il est en hausse de 6 % par rapport à l'année 2021. Cette augmentation va permettre d'améliorer l'offre et la qualité de service à ses assurés sociaux.



Photo: DR

Les travaux du conseil d'administration de la CPPF

Manfoumbi vend la destination Gabon au Vietnam

AEE
Libreville/Gabon

Le ministre du Commerce et des PME-PMI, Yves Fernand Manfoumbi, accompagné d'une délégation gabonaise, participe à la Mission économique et commerciale de la Francophonie, qui se tient au Vietnam et au Cambodge du 21 au 30 mars 2022. Lors de son allocution, le membre du gouvernement s'est réjoui de l'opportunité qu'offre ce forum, axé sur les secteurs à fort potentiel de croissance et de compétiti-

vité. À savoir l'agro-industrie, les énergies renouvelables et les biens et services numériques. Il en a saisi l'occasion pour présenter les opportunités d'affaires qu'offre le Gabon, à travers le Plan d'accélération de la transformation (PAT). Mais aussi, trouver les voies et moyens de développer l'économie et, particulièrement, le secteur agricole. " Le climat des affaires s'est significativement amélioré grâce aux réformes institutionnelles et juridiques. La création de deux Zones économiques spéciales à Libreville et à Lambaréné et la

mise en place d'un cadre propice aux partenariats publics-privés sont des réalités appréciées des hommes d'affaires et des investisseurs ", a indiqué le ministre du Commerce gabonais. Le membre du gouvernement a profité de ce forum pour visiter les entreprises exerçant dans les secteurs de l'agro-industrie, des énergies renouvelables et des biens et services numériques. Yves Fernand Manfoumbi a exhorté les responsables de ces compagnies à venir investir massivement au Gabon.